



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Bamingui-Bangoran | Août 2020

Chiffres clés

19 violations documentées

Désagrégation des victimes

Genre	Nombre	%
Hommes	9	47%
Femmes	8	42%
Garçons	0	0%
Filles	2	11%
Total	19	100%

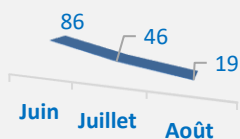
Statut des victimes

Statut	Nombre	%
Résident	4	21%
IDP	10	53%
Retourné	5	26%
Total	19	100%

Auteurs présumés des violations

Auteur	Nombre	%
MCC	3	16%
GSAF	4	21%
GMO	3	16%
MAA	4	21%
INC	5	26%
Total	19	100%

Tendance des incidents des trois derniers mois



16 335 PDIs dans la Bamingui-Bangoran dont 13 516 sur les sites et 2 819 sur les lieux de regroupement

7/31/2020

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Incidents de protection

19 violations des droits humains ont été documentés dans la Bamingui-Bangoran contre 46 en juillet soit une baisse de 58%. L'amélioration du contexte sécuritaire dans la ville de Ndélé et l'accord de paix signé entre les parties au conflit ont contribué au retour de l'accalmie à Ndélé. Plus particulièrement, ce sont 09 violations du droit à la propriété, 05 violations du droit à la vie à l'intégrité physique et à la vie et 05 incidents VBG qui ont été rapportés. La signature de l'accord de paix entre les deux parties au conflit le 27.08.2020 est l'évènement le plus marquant du mois d'août bien que la brigade mixte de FPRC n'ait pas cessé de troubler la situation sécuritaire et la situation de protection des populations civiles (résidentes et déplacées).

Profil des victimes/auteurs

Les hommes ont été plus touchés que les femmes (47%/42%) et la plupart des victimes sont des PDIs (53%) suivies des retournés (26%). La criminalité est très présente à Ndélé et les groupes armés GSAF, GMO et INC sont présents sur les sites de la MINUSCA et de l'OIM. Cela expose les civils à diverses violations des droits humains et viole ainsi le caractère civil et humanitaire des sites de déplacés. Les présumés auteurs de ces incidents de protection sont des individus non identifiés, des GSAF, des MAA, des GMO et des MCC (voir tableau).

Mouvements de population

41 ménages de 140 rapatriés spontanés (19 hommes, 31 femmes, 47 garçons et 43 filles) ont été enregistrés au courant du mois en revue. Tous ces rapatriés spontanés reviennent du Tchad (région de Gemena). Les principales raisons de retour sont apparemment liées à l'irrégularité des assistances humanitaires sur le site de réfugiés et surtout à l'amélioration du contexte sécuritaire dans leur localité d'origine ce qui motive leur réunification familiale.

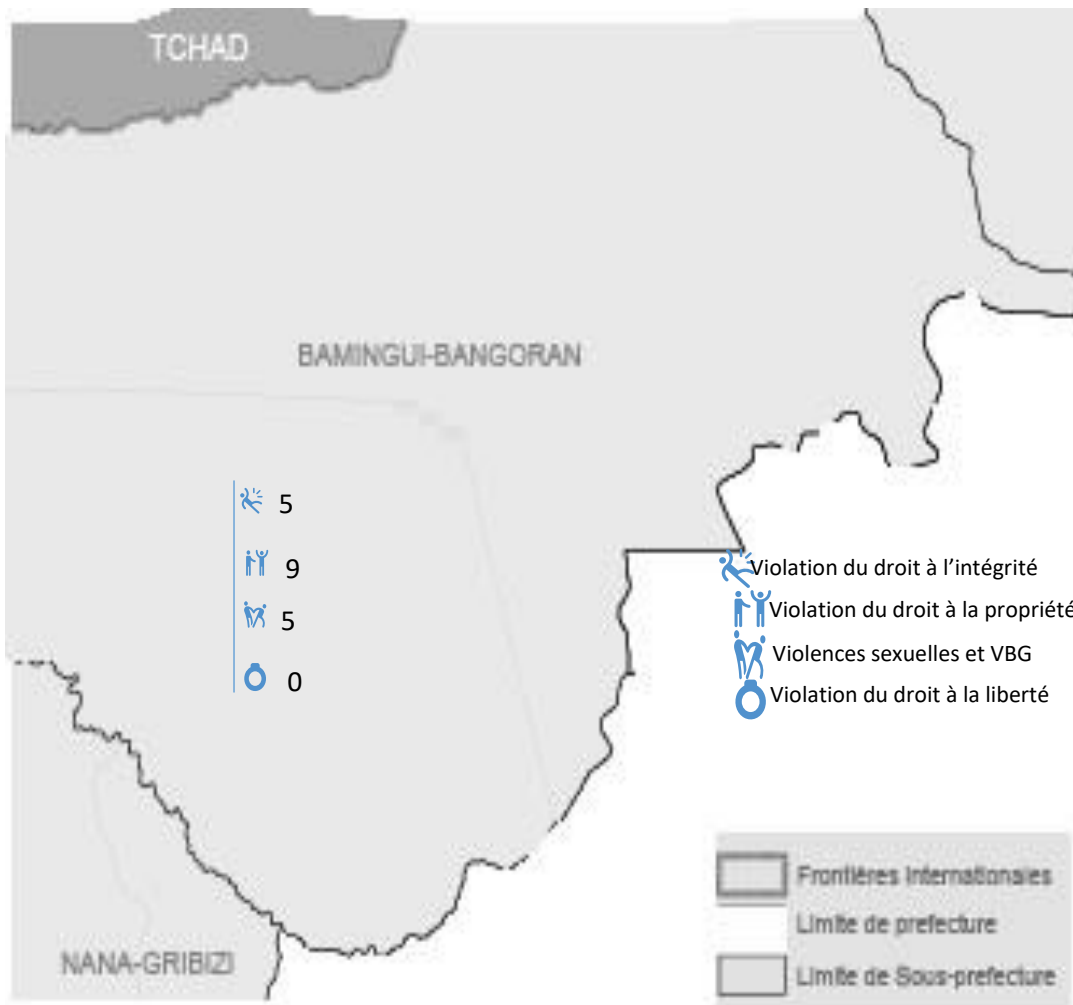
Violences sexuelles et basées sur le genre & Protection de l'enfance

Aucun cas relatif au mécanisme MRM n'a été documenté durant le mois en revue et 05 incidents VBG ont été enregistrés. 2 de ces incidents ont victimisé des jeunes filles dont un mariage forcé. Cette pratique est courante dans la zone.

Prévention et réponse de protection

- 2 sessions de sensibilisations sur les risques de viol sur le site de la MINUSCA et les mesures préventives au viol ont été organisées touchant 146 personnes (45 hommes, 9 femmes, 54 garçons et 38 filles) ;
- 3 focus group ont également été organisés avec 38 personnes (2 hommes, 17 femmes, 5 garçons et 14 filles) pour discuter des conséquences néfastes de la mutilation génitale féminine ;
- Enfin, une réunion de coaching a été organisée avec les membres du comité de protection de Ndélé (03 femmes et 02 hommes) sur les techniques de sensibilisation en porte à porte et les mesures barrières pour prévenir la propagation de la pandémie de COVID-19.

Carte des incidents par préfecture



Analyse Sécuritaire

La situation sécuritaire dans le Bamingui–Bangoran a été caractérisée par plusieurs événements à Ndélé centre et sur ses différents axes à savoir :

Ndélé centre- ville : Le 27 août 2020, les deux parties au conflit inter-ethnique de mars dernier ont signé l'accord de paix dans la salle de conférence de la MINUSCA en présence des autorités locales, des autorités politico-administratives et de la MINUSCA. Les deux parties en différend se sont engagées à la cessation des hostilités et à garantir la libre circulation et le respect mutuel.

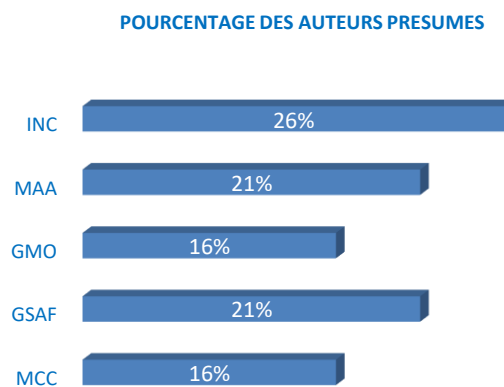
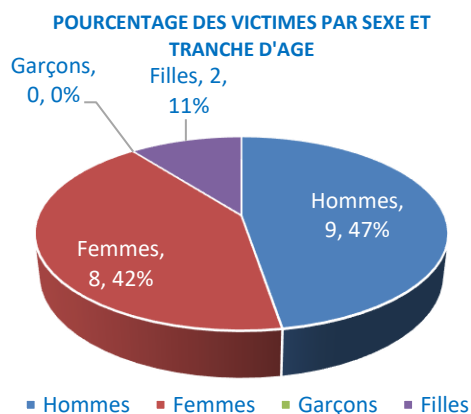
NDELE

Cependant, l'**axe Ndélé-Ngarba** est sous contrôle des éléments du groupe armé FPRC de l'une des ethnies qui maintiennent leurs barrières dans le village Houi-Frane à 5 km de la ville de Ndélé où ils collectent des taxes et procèdent à des extorsions des biens des civils ;
 Sur l'**axe Ndélé-Ngolongosso**, la situation sécuritaire reste volatile. On y note l'activisme du groupe armé FPRC qui contrôle la zone et maintient 04 barrières illégales dont 01 barrière illégale à Yangoudarssa (4km de Ndélé), 01 barrière au village Tiri (80 kilomètres de Ndele), 01 barrière à MIAMERE (environ 105 km) et enfin 01 barrière à Miamani (à environ 120 kilomètres de Ndélé). Ces multiples barrières illégales restreignent les mouvements de la population à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes.

Le 9 août 2020, un homme d'une ethnie Goula qui se rendait à Ndélé pour ses activités de petit commerce a été enlevé par le commandant de la Brigade mixte de FPRC. Le 10 août 2020, cette situation avait déclenché un malentendu entre les éléments FSI et FPRC et a créé la paralysie des activités au centre-ville de Ndélé. A la suite d'un consensus entre les deux parties, les activités ont pu reprendre normalement.

Incidents de protection enregistrés au cours du mois

Incidents de protection	Mois d'Août			
	Ndélé	Bamingui	Total du mois	Cumul sur l'année
Violations du droit à la vie/intégrité physique				
Homicide	0	0	0	8
Torture et traitements inhumains	0	0	0	14
Mutilations	0	0	0	0
Coups et blessures	5	0	5	35
Accidents explosifs/armes à feu	0	0	0	0
Découverte d'un engin explosif	0	0	0	0
Violations du droit à la liberté				
Enlèvement/tentative d'enlèvement	0	0	0	0
Retour forcé	0	0	0	0
Recrutement forcé	0	0	0	0
Arrestation arbitraire/détention illégale	0	0	0	13
Travaux forcés	0	0	0	0
Limitations/restrictions de mouvements	0	0	0	0
Déplacement forcé	0	0	0	0
Violations du droit à la propriété				
Déguerpissement forcé	0	0	0	0
Destruction de propriété	3	0	3	7
Occupation illégale	0	0	0	0
Pillage	0	0	0	9
Extorsion des biens	0	0	0	5
Vol/Braquage	6	0	6	28
Incendie criminel	0	0	0	0
Taxe illégale	0	0	0	2
Violations 1612				
Recrutement et utilisation d'enfants	0	0	0	0
Refus d'accès humanitaire	0	0	0	0
Attaques contre les écoles et les hôpitaux	0	0	0	0
Meurtres/mutilations d'enfants	0	0	0	0
Enlèvements d'enfants	0	0	0	1
Violences sexuelles faites aux enfants	0	0	0	3
Violences sexuelles et basées sur le genre				
Viols	0	0	0	3
Mariage forcé	1	0	1	1
Agression sexuelle	3	0	3	4
Denis de ressources d'opportunités	0	0	0	0
Agression physique (SGBV)	1	0	1	15
Violences psychologiques et émotionnelles	0	0	0	0
Total	19	0	19	151



Analyse : 19 incidents de protection ont été collectés au cours du mois d'août 2020. Les groupes armés et les GMO profitent de l'absence de l'autorité de l'Etat sur les 4 axes de Bamingui-Bangoran pour commettre des exactions contre les civils. Il faut noter que les éléments GSAF, le maintien des barrières et les brigades illégales affectent négativement la situation de protection dans la zone. On note aussi l'activisme des GMO dans la brousse limitant le mouvement des populations dans la brousse dans le cadre de leurs activités champêtres et de chasse qui constituent les activités principales à leur survie. Il est aussi important de souligner l'agressivité de certains membres connus de la communauté à l'égard de leurs partenaires intimes causée par la consommation excessive des produits stupéfiants. Cela constitue un danger additionnel de protection dans la communauté et favorise les incidents VBG. A cela s'ajoutent l'absence de reconnaissance des droits des femmes et l'impunité qui sont parmi les causes de violations de droits des femmes et facteurs favorisant de VBG.

ACTIONS DE RÉPONSE ET ACTIVITES MENÉES

Actions de réponses mises en œuvre

Réponses	Ndele	Bamingui	Total du mois	Cumul sur l'année
Suivi psychosocial	5	0	5	49
Référencements médicaux	6	0	6	17
Référencements juridiques	0	0	0	0
Référencements protection de l'enfance	1	0	1	5
Assistance en Cash CBI-EVI	10	0	10	29
Assistance CBI (voucher)	0	0	0	0
Assistance en kit de dignité	0	0	0	0
Assistance en kit NFI	0	0	0	0
Autres actions/Plaidoyer	0	0	0	0

Analyse de l'impact de la réponse

- 05 suivis psychosociaux ont été effectués en faveur des survivantes de VBG dans l'optique de renforcer leurs capacités de résilience ;
- 06 survivant(e)s ont également reçu l'appui psychosocial et ont été référées vers les services médicaux pour la prise en charge, parmi lesquels figurent 03 victimes d'agression sexuelle qui ont reçu cette assistance dans le délai de moins 72h ;
- 10 assistances en cash ont été octroyées aux survivantes de VBG et aux PBS PDIs et rapatriés spontanés dans le but de répondre à leurs frais médicaux et à leurs besoins alimentaires de base.

Suivi des mouvements de population

Préfecture	Sous-Préfecture	Total PDIs		Nouveaux PDIs		Retournés spontanés		Retournés assistés		Rapatriés spontanés		Rapatriés Assistés	
		Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
Bamingui-Bangoran	Ndélé	1409	5910	0	0	0	0	0	0	41	140	0	0
	Total	1409	5910	0	0	0	0	0	0	41	140	0	0

Analyse : L'amélioration considérable de la situation sécurité dans la ville de Ndélé a favorisé le retour de 2,525 ménages de 10,979 personnes déplacées internes dans leurs quartiers respectifs. De plus, 41 ménages des 140 rapatriés spontanés venus du Tchad (Gemena) sont rentrés à Ndélé. Ils ont confié avoir des besoins en vivres, en abris et en NFIs. La plupart sont accueillis dans des familles d'accueil puisque leurs maisons sont dans un état de délabrement et d'autres sont installés sur les sites de déplacés car leurs habitations ont été détruites durant les événements qui ont occasionné leur déplacement.

Violences basées sur le Genre

Préfectures	Sous-Préfectures	Nombre d'incidents	Cas pris en charge	Cas référés
Bamingui-Bangoran	Ndélé	5	5	5
	Bamingui	0	0	0
Total		5	5	5

Analyse : 05 incidents VBG ont été documentés. Il s'agit notamment de 03 agressions sexuelles, 01 mariage forcé et 01 agression physique. Les victimes sont 3 femmes et 2 filles mineures qui ont été violentées par des MAA et des MCC.

Recommandations :

- Autorités locales et MINUSCA section droit de l'homme > Plaidoyer auprès des leaders des groupes armés afin de garantir le respect des droits humains ;
- Plaider pour le déploiement du service judiciaire de l'Etat afin de garantir le respect des droits des personnes ;
- Gouvernement et MINUSCA > Procéder aux opérations de DDRR sur les axes de Bamingui-Bangoran ;
- Cluster protection régional > Faire le plaidoyer pour l'appui aux vulnérables des PDIs et des rapatriés spontanés ;
- Cluster protection > Plaidoyer pour augmenter l'appui en cash EVI dans la zone de couverture du projet ;
- Acteurs de protection > Intensifier les activités de sensibilisation sur les droits humains et plus particulièrement les VBG.

Pour tout contact :

- **Chef de Mission : Andrew NJOKE**, rca@intersos.org, Tél 72301840
- **Coordonnateur du Projet HCR : Florence FASSASSI**, protection.bangui.rca@intersos.org, 72301859